

2005-09-27

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

---

### L'industrie en Belgique: évolutions passées et défis futurs

(Article publié dans la Revue économique du 3<sup>e</sup> trimestre 2005)

[www.nbb.be](http://www.nbb.be)

Depuis près de trente ans, la question de l'avenir de l'industrie dans les pays occidentaux est régulièrement posée. En Europe, et notamment en Belgique, les interrogations se sont faites particulièrement pressantes au cours de la période récente, marquée par de nombreuses incertitudes liées à la croissance économique limitée dans la zone euro, aux mouvements du cours de change et au développement rapide de nouveaux pôles économiques dans l'économie mondiale.

Dans ce contexte, au printemps 2004, les partenaires sociaux belges ont demandé à la Banque de mener une analyse de l'industrie en Belgique, au regard des mutations que ce secteur traverse et des défis qui l'attendent. Le présent article constitue la synthèse de l'ensemble des travaux réalisés dans ce cadre par la Banque et, pour certains points, par le Bureau fédéral du Plan.

Cette synthèse s'articule autour de deux grands axes, à savoir une description et une analyse des évolutions passées et récentes et, partant de ces constats, un passage en revue des conditions nécessaires et actions à mener par les agents économiques afin de faire face aux défis futurs.

Au cours des dernières décennies, l'industrie, et l'économie dans son ensemble, ont subi l'action de deux forces tendancielle inéluctables, la désindustrialisation et une globalisation de plus en plus étendue et profonde. La désindustrialisation, et plus largement les mutations sectorielles que connaissent les économies développées, ont essentiellement pris la forme de transfert d'activités et d'emplois de l'industrie vers les branches des services: de 1970 à 2003, la part de l'industrie dans la valeur ajoutée totale de l'économie belge est ainsi revenue de 29,3 à 17,4 p.c. En réponse aux pressions concurrentielles croissantes, découlant notamment de l'ouverture des marchés extérieurs, l'industrie des pays occidentaux a cherché à engranger des gains de productivité considérables, en intensifiant le recours aux biens de capital modernes, qui intègrent les progrès technologiques, et en se recentrant sur son métier de base. Ces évolutions ont été particulièrement marquées en Belgique. Ainsi, tandis que le volume de l'activité industrielle a crû à un rythme comparable à celui de l'ensemble de l'économie, laissant quasiment inchangée la part de l'industrie dans l'activité économique mesurée à prix constants, l'industrie a perdu quelques 565.000 emplois entre 1970 et 2003, pendant que 1.115.000 emplois nets étaient créés dans les services. Même si elle s'est accompagnée d'un accroissement de l'emploi total, cette modification profonde de la structure de l'emploi se traduit par des ajustements douloureux dans certaines branches ou régions.

Dans la période récente, la globalisation a connu une nouvelle accélération en raison de la montée en puissance d'économies émergentes proches, tels que les dix nouveaux pays membres de l'UE, ou plus éloignées mais de taille considérable, telle que la Chine. Pour les économies développées, cette nouvelle vague de globalisation et la fragmentation du processus de production qu'elle entraîne constituent à la fois une source de défis, en raison de l'apparition de nouveaux concurrents, mais aussi d'opportunités, par le développement de marchés importants. En réalité, il en a résulté principalement une recrudescence des craintes de délocalisations et des interrogations sur la pérennité des industries occidentales. Les données disponibles pour la Belgique n'indiquent pas à ce stade de déplacements massifs d'activités vers ces nouveaux concurrents. Ainsi, les flux financiers d'investissements directs à l'étranger demeurent largement dirigés vers les pays voisins, plutôt que vers les pays émergents. De même, la place de ces pays émergents dans les importations de la Belgique, bien que croissante, demeure limitée, aux alentours de quelque 2,5 p.c. tant pour la Chine que pour l'ensemble des dix nouveaux pays membres de l'UE. Relativement à ces derniers, le commerce extérieur de la Belgique demeure en outre excédentaire. Il n'en demeure pas moins que, selon les enquêtes portant sur les délocalisations, les chefs d'entreprise intègrent la possibilité de délocaliser dans leurs réflexions. Par ailleurs, certaines de ces économies, y compris la Chine, progressent rapidement vers les stades de développement davantage axés sur les produits de plus haute technologie et sur l'innovation.

Face à ces forces, qui s'imposent largement aux pouvoirs publics, aux entreprises et aux travailleurs, il convient de mettre en œuvre une stratégie intégrée visant à préserver et à améliorer la compétitivité et la capacité d'adaptation de l'ensemble de l'économie et, in fine, sa prospérité. La compétitivité doit ici être comprise au sens large, portant à la fois sur l'ensemble des coûts de production, compte tenu de la rémunération et de la productivité des facteurs de production et du coût des inputs intermédiaires, et sur l'attractivité et le potentiel d'innovation d'une économie, au travers de la qualité et la différenciation des produits, de l'organisation efficace du processus de production, etc. Elle résulte donc d'un nombre considérable de facteurs.

Dans un environnement international de plus en plus concurrentiel, les coûts de production doivent continuer à faire l'objet d'un suivi attentif en vue de garantir leur évolution modérée, en premier lieu vis-à-vis des pays voisins de la Belgique. Ces pays demeurent en effet les principaux marchés pour ses produits, de même que ses concurrents directs dans la répartition des phases de conception, production et distribution définies à l'échelle européenne et mondiale. Or le niveau des salaires industriels demeure élevé en Belgique, en raison des charges qui pèsent sur eux, et l'évolution récente des coûts salariaux par unité produite, bien que modérée, a été supérieure à celle d'autres pays européens, dont l'Allemagne et la France. L'évolution des salaires dans les branches de services affecte également l'industrie, dans la mesure où la production de biens industriels fait appel dans une mesure croissante à ces activités de services. Quant aux autres coûts intermédiaires, notamment ceux de l'énergie, force est de constater que la prise de l'industrie belge sur ceux-ci est limitée, puisqu'ils dépendent plus largement que dans les autres pays européens d'importations intermédiaires.

Au-delà de la compétitivité prix, le dynamisme d'une économie se mesure de façon croissante à sa capacité à être innovante, que ce soit dans les produits qu'elle offre ou dans les modes de production qu'elle met en œuvre. Cette capacité résulte de la combinaison de nombreux facteurs dont la mesure, et plus encore l'action sur la compétitivité de l'économie, sont délicates à évaluer et à synthétiser.

Sur le plan du stock de capital, la Belgique affiche un taux d'investissement des entreprises élevé, y compris en technologies de l'information et de la communication. Ces investissements contribuent à la productivité élevée de l'industrie en Belgique. À l'inverse, depuis de nombreuses années, l'investissement public est insuffisant, couvrant à peine les amortissements. L'infrastructure de l'économie belge, régulièrement épinglée comme un de ses principaux atouts, pourrait en être mise en péril. Dans le domaine de l'emploi, outre les handicaps bien connus que constituent le bas taux d'activité et le niveau élevé du chômage, les aspects qualitatifs liés au capital humain, à savoir de formation et d'organisation du travail, doivent également être pris en compte. Sur le plan de la formation, la Belgique se caractérise par un niveau élevé de formation initiale, néanmoins insuffisamment orienté vers les filières scientifiques et techniques, et par des pratiques de formation continue dans l'industrie en ligne avec la moyenne de l'UE, bien qu'en retrait à certains égards, et surtout par rapport aux pays les plus avancés en la matière.

Les pratiques de R&D constituent un autre facteur important de compétitivité hors prix. Au cours des dernières années, la Belgique a sensiblement accru ses dépenses en la matière afin de se rapprocher de l'objectif de 3 p.c. du PIB à l'horizon 2010; à 2,2 p.c. du PIB en 2001, elle se situait au-dessus de la moyenne européenne, bien que loin des pays les plus avancés en la matière. Elle se distingue cependant par un manque de financement public plus prononcé qu'ailleurs. En outre, l'innovation, synonyme d'acquisition, de diffusion et de partage des connaissances, ne doit pas se résumer à un objectif de dépenses de R&D, mais doit transparaître dans tous les domaines et impliquer l'ensemble des acteurs de la société.

Une approche cohérente et intégrée de l'innovation semble d'ailleurs être au cœur de l'expérience des économies européennes les plus dynamiques. Si tous les agents économiques sont concernés par la mise en place et le fonctionnement d'un tel système d'innovation, un rôle particulier et multiple doit revenir aux pouvoirs publics. Ce rôle consiste en premier lieu à mettre en relation les acteurs concernés, à guider la recherche d'un consensus quant aux objectifs visés conjointement et à assurer le suivi et l'évaluation des réalisations.

Le visage de l'industrie se modifiera encore continuellement dans les années à venir. À condition de s'inscrire dans une approche globale d'adaptation, soutenue par l'ensemble des agents, elle continuera à apporter une contribution essentielle au développement de l'économie.